

**L'observatoire Régional des Risques Psychosociaux en Aquitaine (ORRPSA) :**  
**Fédérer les connaissances théoriques et appliquées sur les RPS**  
<http://comptrasec.u-bordeaux4.fr/projets-de-recherche/orrpsa>

**Sonia Laberon**

**Maître de Conférences en Psychologie du Travail et des Organisations**  
**Laboratoire EA 4139 "Psychologie, Santé et Qualité de Vie"**  
**Université Bordeaux Segalen,**  
**3 ter place de la Victoire, 33076 Bordeaux Cedex**  
**05 57 57 30 33**

**Résumé :**

Cet article propose une présentation de l'Observatoire Régional des Risques Psychosociaux en Aquitaine (ORRPSA - Laboratoire COMPTRASEC). Cette initiative expérimentale a pour objectif principal de fédérer la recherche et les expériences des praticiens sur le sujet. Améliorer la visibilité des travaux, créer des réseaux de chercheurs et de praticiens, favoriser les rencontres et les échanges interdisciplinaires Régionaux, Nationaux et Internationaux, devenir une plateforme d'hébergement des productions scientifiques et des formations sur le sujet, sont les enjeux majeurs du comité de pilotage Bordelais.

**Mots clés :**

Risques Psychosociaux, Interdisciplinarité, préventeurs, recherche, réseaux.

**Genèse de l'ORRPSA :**

L'ORRPSA est hébergé par le **Centre de droit comparé du travail et de la sécurité sociale** (laboratoire **COMPTRASEC**<sup>i</sup> UMR 5114, CNRS, Université Montesquieu-Bordeaux4) sous la direction d'Isabelle Daugareilh. Il a été créé en septembre 2011 sur l'initiative de Loïc Lerouge, chargé de recherche au CNRS et membre du COMPTRASEC. Soutenu par la DIRRECTE et la CARSAT Aquitaine pour une période expérimentale de trois années, il est également intégré dans une composante de l'axe « Risques Psychosociaux » du deuxième Plan Régional Santé-Travail (PRST2 Aquitaine) dans le but de contribuer à l'effort engagé en Aquitaine sur la lutte contre les RPS au travail.

Au-delà de cette initiative forte impulsée par la politique Régionale, la motivation principale de cette création émane du constat flagrant d'un éparpillement de la recherche, des approches et des interventions sur le thème. En effet, face à l'augmentation croissante des RPS dans le milieu de travail, des disciplines variées se sont emparées de la problématique (droit du travail, psychologie du travail, psychologie de la santé, ergonomie, médecine du travail, sciences de gestion, sciences de l'information et de la communication, hygiène sécurité et environnement, sociologie du travail, etc.). L'état actuel de la recherche montre une multiplicité de productions scientifiques sur le sujet sans qu'il y ait de réels croisements interdisciplinaires alors même que ces différentes approches s'avèrent hautement complémentaires. La question des risques psychosociaux renvoie nécessairement à l'étude des caractéristiques du

travail qui peuvent s'avérer délétères pour l'individu tant sur le plan physique (troubles musculo-squelettiques, désordres intestinaux, troubles du sommeil, maladies cardiovasculaire, p. ex.) que psychique (symptômes d'épuisement professionnel, dépression, anxiété, troubles de l'humeur, p. ex.). Les répercussions sur l'entreprise sont alors importantes en termes de dysfonctionnements organisationnels (absentéisme ou présentéisme, turn-over, conflits interpersonnels, harcèlement, comportements violents ou sabotages, p. ex.) avec une diminution visible de la performance individuelle, collective et organisationnelle. Les coûts financiers associés sont importants tant pour la structure que pour la société. Ainsi, le contour de cette problématique, dans laquelle il est fondamental de distinguer ce qui est de l'ordre des facteurs de risque (caractéristiques du travail) et de leurs répercussions (symptômes individuels, dysfonctionnements organisationnels), laisse clairement apparaître la diversité des champs concernés et leur étroite imbrication. L'identification des facteurs de risque physiques, psychiques, environnementaux constitue un appui indispensable tant pour la définition juridique des RPS que pour l'admissibilité et la valeur probante des éléments de preuve dans le cadre du droit du travail. Elle l'est aussi pour le diagnostic et la prise en charge par les médecins du travail des individus affectés et pour l'orientation de l'action préventive et curative au sein de l'organisation (conseil en ergonomie, hygiène sécurité et environnement sur le poste de travail, gestion et psychologie du travail pour la réorganisation du travail et le management, communication sur l'emploi des TIC dans le travail, etc.).

C'est dans cet esprit et notamment suite aux échanges entre les praticiens, enseignants-chercheurs et chercheurs en droit du travail et de la sécurité sociale (Laboratoire COMPTRASEC UMR 5114, CNRS), en psychologie du travail et de la santé (Laboratoire EA 4139 « Psychologie, Santé et Qualité de Vie »<sup>ii</sup>) et en médecine du travail (Laboratoire LSTE EA 3672 « Santé, Travail et Environnement »<sup>iii</sup> de l'Institut de Santé Publique d'Epidémiologie et de Développement-ISPED et Service de médecine du travail et de pathologie professionnelle du CHU de Bordeaux) de l'Université de Bordeaux que l'ORRPSA a été pensé et constitué.

### **Constitution interdisciplinaire de l'ORRPSA :**

Actuellement, l'ORRPSA est piloté par un comité scientifique restreint, dirigé par Loïc Lerouge, constitué de neuf acteurs :

- Pour le laboratoire COMPTRASEC : Isabelle Daugareilh, directrice de recherche CNRS - directrice du laboratoire, Loïc Lerouge, chargé de recherche CNRS et Gaëlle Encrenaz, chercheure.
- Pour le laboratoire « Psychologie, Santé et Qualité de vie » : Grégory Michel, Professeur des Universités en Psychopathologie - directeur du laboratoire, Sonia Laberon, Christine Lagabrielle et Jacques Pouyau, maîtres de conférences en Psychologie du Travail et des Organisations et Nicole Rasclé, Professeur des Universités en Psychologie de la Santé.
- Pour le laboratoire LSTE et le Service de médecine du travail et de pathologie professionnelle du CHU de Bordeaux : Patrick Brochard, Professeur des Universités/Praticien Hospitalier en santé au travail - directeur du laboratoire et chef du service de médecine du travail et de pathologies professionnelles et

Nathalie Gréard, Psychologue du travail au service de médecine du travail et de pathologie professionnelle du CHU de Bordeaux.

Pour renforcer l'interdisciplinarité, d'autres équipes sont partenaires :

- Le département d'ergonomie ENSC Bordeaux.
- Le laboratoire de recherche en Information, Communication et Arts (MICA) de l'Université Michel de Montaigne - Bordeaux 3.
- Le département HSE de l'IUT de l'Université Bordeaux 1.
- Le laboratoire Santé, Environnement, Territoire (SET UMR CNRS 5603).

### **L'ORRPSA, une initiative expérimentale en France :**

D'une façon générale, nous souhaitons faire de cet observatoire un lieu physique (colloques, journées d'études) et virtuel (site internet de l'observatoire<sup>iv</sup>) de rencontre entre les acteurs scientifiques et de terrain concernés par la question des RPS en Aquitaine mais aussi au niveau National et International. Si le pilotage est largement fait par des Universitaires, les réseaux professionnels sont sollicités et attendus pour permettre des interactions entre la recherche fondamentale et appliquée et les expériences empiriques existantes. A cet égard, l'observatoire a pour ambition de constituer une sorte de **plateforme de recherche, de recueil d'expériences et d'échanges**. Un travail de recension de la littérature scientifique, d'identification des réseaux Régionaux, Nationaux et Internationaux et d'organisation de l'information est mis en place dans l'objectif d'en augmenter la visibilité (par le biais du site internet notamment) et de favoriser les rencontres et collaborations (au moyen de manifestations organisées par l'ORRPSA et de productions écrites de documents de synthèse sur celles-ci p. ex.). La question de l'accès à l'information est particulièrement prise en compte dans les objectifs fixés, dans la mesure où beaucoup de connaissances ont été produites aujourd'hui sur ce thème mais demeurent inaccessibles pour la plupart des préventeurs. Le comité de pilotage de l'ORRPSA travaille dans ce sens et souhaite recenser, contribuer à compléter et faire partager les formations existantes sur le sujet au niveau Régional, National et International. Une plateforme de formation permettrait d'augmenter la transmission du savoir et les compétences des acteurs du terrain.

### **Les activités d'échange menées par l'ORRPSA :**

Nous organisons une journée d'études annuelle en décembre avec, à chaque fois, une orientation différente sur ce même thème. Nous essayons d'y traiter des préoccupations les plus actuelles des acteurs concernés et composons le programme scientifique. Des conférenciers invités (chercheurs et praticiens) proposent un état de l'art selon leur orientation et/ou leur pays et un large espace de discussion est prévu pour favoriser les interactions entre les intervenants et le public. Ces journées ont un large succès et comptent environ 200 participants chaque année à un niveau Régional, National et International. Le public est extrêmement varié : partenaires sociaux, employeurs, DRH, consultants RH, juristes du travail, médecins du travail, inspecteurs du travail, psychologues du travail, assistantes sociales, chercheurs, étudiants, salariés participant à titre individuel, organisations paritaires, institutions, associations, entreprises locales pour la plupart, etc. Il ne s'agit donc pas d'un colloque spécialement adressé aux

chercheurs mais plutôt d'un travail de transfert des connaissances scientifiques et des expériences aux acteurs de la prévention et de la prise en charge. La question de l'échange autour des pratiques, de la compréhension des processus liés à l'apparition de RPS dans une organisation et des actions associées est centrale pour le comité de pilotage de l'ORRPSA.

La première journée d'études a été organisée par le laboratoire COMPTRASEC de l'Université Montesquieu-Bordeaux IV. Elle a été consacrée à une analyse jurisprudentielle comparée des RPS au travail en Europe représentée notamment par la Belgique, l'Espagne, la France, les Pays-Bas, l'Allemagne et la Suède. Grâce à l'étude de la jurisprudence, il a été constaté des adaptations encore variées de la législation dans le temps avec une portée et un recul différent selon les pays. Le point commun est sans doute le rôle essentiel d'interprétation du juge face à la difficulté d'identifier les responsabilités liées à ce type de risque dont le caractère reste multifactoriel et subjectif. Des actes de cette journée ont été publiés dans un ouvrage collectif enrichi d'autres articles<sup>v</sup> (complément avec la position du système britannique p. ex.). Cette comparaison a permis de mettre en exergue les avancées mais aussi les difficultés et carences dans ce domaine.

La deuxième journée d'études a été organisée par le laboratoire Psychologie, Santé et Qualité de Vie de l'Université Bordeaux Segalen. Elle a été orientée sur l'interdisciplinarité et l'idée selon laquelle nous serions tous concernés par les RPS et leur prévention : la journée s'intitulait « RPS : tous préventeurs ? ». Elle a regroupé des intervenants de différents pays (France, Suisse, Belgique, Québec-Canada) et de champs disciplinaires variés (Gestion de la Santé et de la Sécurité au Travail, Psychologie du Travail et des Organisations, Psychologie de la Santé, Sciences de l'Éducation, Médecine du Travail et Ergonomie, Hygiène du Travail). Des conférences plénières suivies de discussions avec le public ont posées un certain nombre de points essentiels au démarrage d'une réflexion commune et interdisciplinaire : les dimensions de la santé au travail (Michel Guillemin, Université de Lausanne), les différents types d'interventions en termes de prévention de la santé au travail (Roland Foucher, Université du Québec en Outaouais), la compréhension de la charge de travail pour intervenir sur les RPS (Pierre Sébastien Fournier, Université de Laval) et les méthodologies de diagnostic des RPS en entreprise (Isabelle Hansez, Université de Liège). À l'issue de ces échanges, des ateliers co-animés par des universitaires et des praticiens sur quatre thèmes représentatifs des préoccupations actuelles ont été proposés : 1) les contextes de restructurations d'entreprises (Céline Benoist, First Aquitaine Industrie & Dominique Pouchard, AFPA Transitions Bègles), 2) le management et la santé au travail (Jean Vannereau, IUFM Aquitaine/Université Montesquieu Bordeaux IV & Annie Debar, Psychologue du travail), 3) la prévention des RPS dans les PME-PMI (Philippe Douillet, ANACT & Michel Viossat, Service de Santé au Travail, Loire Nord) et 4) la surveillance des travailleurs et la réintégration au travail des personnes en situation de handicap psychique (Nathalie Gréard, centre de consultation et de pathologies professionnelles du CHU Bordeaux & Bernard Pachoud, Université Paris Diderot). Une synthèse de la journée<sup>vi</sup> a été effectuée par Nicole Rascle (Université Bordeaux Segalen) qui conclura que « les risques psychosociaux, c'est l'affaire de tous et de chacun ». Plus précisément, elle met en avant trois points majeurs qui ont émergé de cette journée : 1) la mise en tension entre l'individuel et le collectif avec une focalisation des entreprises sur la prévention au niveau individuel alors qu'elle est plus efficace au niveau collectif, 2) le partage des

compétences sur le sujet est indispensable car les problèmes de santé au travail ne sont pas que l'affaire des médecins, les managers doivent aussi s'y investir, 3) passer de la prévention des RPS à l'amélioration de la qualité de vie au travail car il suffit pas de réduire les risques pour améliorer la santé du personnel et des entreprises, il faut aussi améliorer les facteurs de ressources pour l'individu afin que le travail soit aussi un lieu de plaisir. Les différentes interventions sont consultables sur le site internet de l'ORRPSA<sup>vii</sup> et les actes de cette journée d'études sont en cours d'écriture et paraîtront prochainement dans un ouvrage complété par d'autres chapitres thématiques.

La prochaine journée d'études aura lieu le 5 décembre 2013 à Bordeaux et sera organisée par le laboratoire MICA de l'Université Michel de Montaigne – Bordeaux 3 sur le thème des Techniques de l'Information et de la Communication et des RPS.

Enfin, des conférences-débats d'une demi-journée permettent aux acteurs de la région et aux équipes scientifiques de rencontrer une personnalité ou un expert sur une thématique spécifique retenue avec un très large espace consacré à la discussion. En juin 2012, le sujet des « réseaux d'entraide » a été retenu avec la présentation de l'exemple du Québec par le professeur Denis Harrisson (PhD de Sociologie des Organisations au Centre de Recherche des Innovations Sociales de l'Université du Québec à Montréal - UQAM). Il a présenté ses réflexions et travaux sur la structuration des réseaux d'entraides au sein des syndicats. L'analyse des processus de développement de ces réseaux innovants et l'examen de leurs activités et de leurs interventions ont été particulièrement abordés. Les limites de cette ressource communautaire « solidaire » et notamment du statut d' « aidant » dans les syndicats, ont été questionnées.

### **Les activités de recherche en cours :**

Au-delà de ces regroupements, l'ORRPSA mène actuellement un certain nombre d'études. Plusieurs projets sont actuellement en cours :

- Une étude de la **jurisprudence du travail et de la sécurité sociale**. L'analyse des décisions du juge mais aussi des profils des parties, des textes juridiques utilisés et de leur interprétation permet d'identifier les évolutions du champ juridique en matière de RPS. L'analyse des données est en cours et laisse déjà apparaître des éléments intéressants concernant notamment l'impact de la question du genre sur l'orientation des décisions prises.
- Une étude de faisabilité est également en cours afin de mettre en place une **méthode pérenne d'observation des RPS sur la région Aquitaine**. La réalisation de cet objectif a nécessité de rencontrer de multiples structures de la région qui détiennent des données actualisées sur des indicateurs d'affection susceptibles d'être en relation avec des RPS. Un véritable réseau d'acteurs se construit afin de permettre une remontée d'informations pertinentes pour la construction d'un système de veille sur la santé psychosociale des travailleurs de la région Aquitaine. Dans le respect de l'anonymat (données agrégées), un certain nombre d'informations sont remontées à ce jour et sont à l'étude afin de sélectionner les meilleurs critères en termes de faisabilité (remontée annuelle de l'information) et de pertinence (indicateurs adéquats de santé psychosociale). Sur ce dernier point, la revue de la littérature effectuée sur les RPS et les

symptômes associés servira de support de choix. Cette méthodologie est en cours d'élaboration pour une mise en place expérimentale prochaine. Dans un premier temps, l'exploration ne concernera que les entreprises privées. Elle s'étendra, dans un second temps, aux structures publiques.

- Des **investigations plus ciblées** sont également envisagées à titre expérimental au sein même d'organisations volontaires. L'identification de facteurs de risques (mais aussi de ressources) sectoriels ou encore spécifiques aux PME-PMI (très représentatives du tissu économique Aquitain) est en projet. Des démarches basées sur une triangulation de méthodes d'intervention (association de procédures quantitatives et qualitatives p. ex.) seront proposées à l'expérimentation prochainement.

### **L'apport des psychologues du travail et des organisations dans l'ORRPSA**

Si l'objectif des juristes est ici de faire progresser la reconnaissance d'un droit à la protection de la santé mentale au travail, cette reconnaissance passe nécessairement par une identification claire de ce qui peut être imputé aux facteurs de risques psychosociaux et de ce qui ne peut pas l'être. Cependant, les multiples recherches sur le sujet ont montré qu'aucune définition systématique et définitive des RPS ne pouvait être durablement dégagée. Certains facteurs de risque sont communément identifiés dans les organisations sans qu'ils aient pour autant le même impact sur la santé des différents travailleurs, ceux-ci évoluant dans le temps. Dans l'autre sens, certains symptômes classiquement reconnus comme des affections liées aux RPS (troubles du sommeil, anxiété, etc.) ne sont pas nécessairement dus à des caractéristiques du travail reconnues comme « à risques pour la santé ». Autrement dit, les liens entre les caractéristiques du travail et leurs effets bénéfiques ou perturbateurs de la santé mentale ne sont pas si directs et systématiques. La façon dont ces éléments de travail sont perçus et vécus par le travailleur a également son importance et peut moduler cette relation.

La Psychologie du Travail et des Organisations peut apporter sa contribution car elle aborde largement ce dernier point. Elle interroge notamment la relation que l'individu entretient avec son propre travail et son organisation. Autrement dit, si le caractère hautement contextuel et subjectif des troubles associés au travail n'est pas pris en compte, si les équilibres entre les ressources et les contraintes perçues par le salarié ne sont pas étudiés, il est difficile d'établir un diagnostic précis pouvant guider une intervention en organisation, voire aider une décision de justice.

A cet égard, une approche expertale (reposant sur une ontologie réaliste) basée sur l'unique quantification du phénomène sans en avoir abordé les contours, les spécificités et la complexité s'avère insuffisante. Une approche contingente est nécessaire à l'élaboration d'un diagnostic car la question de la santé au travail et des RPS est complexe. Elle recouvre plusieurs formes, plusieurs critères, plusieurs acteurs, plusieurs réalités et elle est de surcroît évolutive. De ce fait, la démarche de recherche-action, souvent expérimentée sur le site Bordelais, semble constituer un cadre d'intervention adapté en matière de RPS ou de développement de la qualité de vie au travail. Les connaissances théoriques et plusieurs techniques maîtrisées par les psychologues du travail y sont employées conjointement ou successivement (analyse de la demande, analyse du travail et de l'activité, entretiens individuels et/ou collectifs sous différentes

formes possibles, questionnaires standardisés, focus groups, analyse des situations critiques, animation de groupes de travail, etc.). Le type d'intervention mené se place dans un paradigme constructiviste, et considère que le maintien ou l'amélioration de la santé au travail passe nécessairement par la participation éclairée et la co-construction par tous les membres de l'organisation de leur propre qualité de vie au travail. Des diagnostics fins et des préconisations ciblées sont alors possibles.

La sensibilisation des encadrants par la formation à la question de la qualité de vie au travail est également un objectif fort des Psychologues du Travail et des Organisations, convaincus que l'effort doit porter sur la prévention primaire (réduire ou éliminer le risque professionnel avant l'apparition des conséquences néfastes sur la santé).

Nous avons résumé ici les quelques points fondamentaux sur lesquelles l'équipe de Psychologie du Travail de l'Université de Bordeaux souhaite apporter sa contribution dans le cadre de l'ORRPSA. Mais cette participation ne peut se concevoir que dans une démarche collaborative dans laquelle l'interdisciplinarité doit prendre place. Chaque niveau d'analyse, chaque orientation disciplinaire renvoie à une réalité et devient propice à la mise en place d'actions conjointes pertinentes dans le cadre de la prévention des problèmes de santé au travail.

---

<sup>i</sup> <http://comptrasec.u-bordeaux4.fr>

<sup>ii</sup> <http://www.labopsycho.u-bordeaux2.fr>

<sup>iii</sup> [http://www.isped.u-bordeaux2.fr/FR\\_HTM\\_equipe.aspx?CLE\\_EQU=20](http://www.isped.u-bordeaux2.fr/FR_HTM_equipe.aspx?CLE_EQU=20)

<sup>iv</sup> <http://comptrasec.u-bordeaux4.fr/projets-de-recherche/orrpsa>

<sup>v</sup> Lerouge Loïc (dir.), **Les risques psychosociaux en Europe. Analyse jurisprudentielle** (Droit communautaire, Allemagne, Belgique, Espagne, France, Italie, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède), L'harmattan, 2013, 205 p.

<http://www.harmattan.fr/index.asp?navig=catalogue&obj=livre&no=39368>

<sup>vi</sup> Voir Rasclé, N. (2013). Synthèse de la journée d'études : Risques psychosociaux : tous préventeurs ? <http://www.miroirsocial.com/actualite/8290/risques-psychosociaux-tous-preventeurs>

<sup>vii</sup> <http://comptrasec.u-bordeaux4.fr/article/4-actualit-et-travaux>